

Mardi, rentrée progressive autour de L'Aigle

Jean-Guy Grandin, vice-président chargé des affaires scolaires de la communauté de communes des Pays de L'Aigle, a été chargé par le président Jean Sellier de préparer la reprise dans les écoles de la collectivité à compter du 12 mai.

« Cette reprise ne peut être que progressive si l'on veut respecter le protocole qui fixe des règles très contraignantes pour les enfants, les enseignants et nos personnels intercommunaux, précise Jean Sellier. Nous avons fait le choix, dans un premier temps, de faire rentrer prioritairement les élèves volontaires des niveaux suivants : grande section maternelle, CP et CM2. »

Les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation « seront accueillis quel que soit leur niveau de scolarité dans leur école d'origine à partir du 12 mai », ajoute l'élu. Et les services de transport, de garderie et de restauration seront opérationnels.

« Je comprends la déception de certains parents qui devront encore patienter quelques semaines avant que leurs enfants reprennent le chemin de l'école, admet Jean Sellier, mais nous voulons, en premier lieu, assurer une sécurité maximale aux enfants qui nous sont confiés. Le service scolaire travaille déjà à l'élargissement de l'accueil dans nos écoles à compter du 2 juin prochain. »

Sur le plan pratique, seuls les parents ayant été autorisés à remettre leurs enfants à l'école pourront bénéficier de l'accueil mardi 12 mai. Ces derniers seront tous joints par mail ou par téléphone par les directeurs d'école. « Je tiens à rassurer tous les parents et à les informer que la collectivité met tout en œuvre pour que cette première étape soit pleinement réussie », conclut Jean Sellier.

Le plan de reprise

Aube, Rai, Moulins-la-Marche : grande section, CP CM2. Crulai : CM2. Écorcei : CP. L'Aigle : la Ribambelle, Galleron. École Mazeline : CP et Ulis (CE1 jeudi 14 mai). École Victor Hugo : CP, CM2, Ulis. Saint-Michel-Thubeuf : grande section. Saint-Ouen-sur-Iton : CM2. Saint-Sulpice-sur-Risle, Les Aspres : grande section. Saint-Martin-d'Ecublei, Chandai : CP. Saint-Symphorien-des-Bruyères, Gauville, Glos-la-Ferrière : CM2. Saint-Evroult-ND-du-Bois, La Ferté-Fresnel : grande section, CP. Villers-en-Ouche : grande section, CP, CE1 (CM1, CM2, jeudi 14 mai).